COMMUNE DE
MONTREUX

PREAVIS No 06/2011

de la Municipalité au Conseil communal

sur

l'octroi d'un crédit d'investissement de Fr. 1'290'000.00 pour l'entretien du patrimoine public communal

Date proposée pour la
1ère séance de commission :

le lundi 4 avril 2011 à 18 h. 00

à Montreux

Version du lundi 10 septembre 2012

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1. Objet du préavis

Par le présent préavis, la Municipalité de Montreux sollicite l'octroi d'un crédit d'investissement de Fr. 1'290'000.00 TTC pour l'entretien du patrimoine public communal.

2. Introduction

Depuis 2002, dans le cadre de la conservation du patrimoine communal, un effort particulier d'entretien a été engagé pour garantir la qualité, la sécurité et la durabilité des ouvrages privés et publics de la Commune. Le programme de législature de la Municipalité prévoit notamment un engagement à assurer la pérennité des patrimoines privé et public de la Commune répondant ainsi aux attentes de nos habitants. La Municipalité estime donc qu'il est nécessaire de poursuivre l'effort entrepris. C'est dans cet esprit que les objets décrits aux chapitres 4, 5 et 6 ci-dessous ont été retenus.

De plus, les objets proposés répondent également aux critères suivants :

- travaux d'envergure limités, afin de pouvoir être mis en œuvre dans un délai raisonnable (d'ici l'été 2012 au plus tard) eu égard aux capacités des services en charge. En ce qui concerne la pose de certains revêtements, pavages ou de travaux dans les hauts de la Commune, ces derniers sont planifiés au printemps, voire à l'été 2012, en raison du délai de mise en soumission, ainsi que de leur exécution qui ne peut avoir lieu qu'en cas de conditions météorologiques favorables ;
- pas de dépendance ou d'intervention trop importante d'un autre intervenant ou maître d'ouvrage (services industriels, privés, etc.), afin de diminuer le risque de report des travaux.

Pour des raisons dues notamment aux contraintes liées aux bâtiments scolaires (peu ou pas de possibilités de réaliser les travaux hors de la période des vacances d'été), il n'a pas été possible de présenter, comme ces dernières années, un préavis contenant à la fois des objets du patrimoine public et privé communal. Toutefois, lors de sa dernière séance du mercredi 2 février 2011, votre Conseil a adopté le préavis No 40/2010 de Fr. 1'984'000.00 pour l'entretien du patrimoine privé communal.

3. Situation des travaux figurant dans les préavis de rattrapage No 27/2002, 24/2003, 05/2005, 26/2006, 35/2007, 03/2009 et 04/2010 (patrimoine public communal)

3.1 Préavis No 27/2002

3.1.1 Patrimoine public communal

Les objets, au nombre de 17, faisant partie de ce préavis sont terminés ou le montant correspondant aux objets non réalisés a été viré à trésorerie.

3.2 Préavis No 24/2003

3.2.1 Patrimoine public communal

Les objets, au nombre de 11, faisant partie de ce préavis sont pour la plupart terminés, à l'exception des objets suivants :

5.3	Estacade du 16 Avril	Reconstruction de l'estacade et réalisation d'une nouvelle passerelle et d'un passage piétonnier	Reporté [1]
5.5	Estacade, passerelle de la Veraye et ouvrage de franchissement des voies CFF à Territet	Travaux d'assainissement de la passerelle et du cheminement	En 2012/2013 [2]
5.6	Avenue de Belmont et carrefour avec la rue de la Gare	Mise en place d'un nouveau tapis hydrocarboné	Travaux locaux d'amélioration, solde du montant à virer à trésorerie [3]

[1] Reporté en fonction du projet de construction sur la parcelle No 190 (propriété Publica, ex. UNIP).
[2] Reporté en fonction de la planification des travaux des CFF sur l'aqueduc de la Veraye.
[3] Ces travaux feront l'objet d'un préavis spécifique qui concernera l'ensemble de l'aménagement du carrefour.

3.3 Préavis No 05/2005

3.3.1 Patrimoine public communal

Les objets, au nombre de 5, faisant partie de ce préavis sont terminés, à l'exception de l'objet suivant :

4.1.3	Ouvrage d'art	Avenue de Collonge No 9 – reconstruction du mur de soutènement du trottoir – revêtement et arborisation	En 2011/2012 [4]

[4] Reporté en relation directe avec le projet de transformation sur la parcelle privée No 5368.

3.4 Préavis No 26/2006

3.4.1 Patrimoine public communal

Les objets, au nombre de 18, faisant partie de ce préavis sont tous terminés, à l'exception des objets suivants :

4.1.6	Montreux – Sentier de Ballallaz	Aménagement du sentier	Montant à virer à trésorerie [5]

[5] La Municipalité a décidé de virer à trésorerie la somme de Fr. 90'000.00, car insuffisante pour la réalisation de ces travaux dont le projet a évolué, et de prévoir un nouveau financement au § 4.1 ci-dessous du présent préavis.

4.1.9	Chernex – Carrefour route du Zéphire/route de Chaulin	Correction du carrefour, avec un élargissement de la chaussée et la création d'un mur de soutènement	Reporté [6]
4.1.10	Brent – Chemin de Chantey	Réfection d'une partie du chemin, à la suite de tassements	Montant à virer à trésorerie [7]

[6] La Municipalité a décidé de différer les travaux, selon décision du 03.10.2008. Situation de blocage total avec les 3 propriétaires concernés malgré les nombreuses séances de concertation.
[7] Ces travaux feront l'objet d'un préavis spécifique comprenant les réseaux souterrains.

3.5 Préavis No 35/2007

3.5.1 Patrimoine public communal

Les objets, au nombre de 15, faisant partie de ce préavis sont pour la plupart terminés, à l'exception des objets suivants :

4.1.1	Les Avants – Route de Sonloup	Réhabilitation d'un collecteur d'eaux usées	Investigations terminées, solde en 2011
4.1.3	Les Avants – Chemin de Peccaux	Amélioration du système de collecte et d'évacuation des eaux de ruissellement du chemin	Investigations terminées, solde en 2011
4.1.9	Quai des Fleurs, devant les terrains de tennis Ouest	Dégradations de la chaussée dues aux racines des Pins situés devant les tennis	Solde des travaux en automne 2011

3.6 Préavis No 03/2009

3.6.1 Patrimoine public communal

Les objets, au nombre de 18, faisant partie de ce préavis sont pour la plupart terminés, à l'exception des objets suivants :

4.1.1	Les Avants – Chemin de Peccaux jusqu'à Sonloup	Réhabilitation des collecteurs d'eaux usées	Investigations terminées, solde en 2011
4.1.5	Clarens – Chemin de St-Georges	Réfection du solde de la chaussée	En cours, pose du tapis en 2011
	Réfection de revêtements en relation avec la mise en place de la zone 30 km/h à Montreux – Vieille Ville	Aménagement de cette zone 30 km/h	En 2011
4.1.7.1	Rue des Anciens-Moulins	Pose d'un nouveau revêtement	
4.1.7.2	Rue de la Corsaz	Pose d'un nouveau revêtement	
4.1.7.3	Rue Carlo-Boller	Pose d'un nouveau revêtement	
4.1.7.4	Avenue du Doyen-Bridel	Pose d'un nouveau revêtement, modification du carrefour	
4.1.9	Quai Ernest-Ansermet	Renouvellement des luminaires	Reporté [8]

[8] En suspens en fonction des orientations prises par la Municipalité en ce qui concerne le plan lumière.

4.1.13	Barrière et revêtement du Sentier des Roses		En cours
4.1.14	Pose de tapis macro-rugueux	Réfection de la couche d'usure	En 2011
4.1.15	Pose de tapis froid, type Sleuri	Réfection de la couche d'usure	En cours
4.1.16	Travaux de réfection suite à des fouilles	Pose de nouveaux revêtements	En cours
4.1.17	Obturation des fissures du revêtement		Printemps 2011
4.1.18	Quai de Vernex	Pose d'un nouveau tapis	En 2012 [9]

[9] A été reporté en 2011 en raison du Sommet de la Francophonie, puis reporté en 2012 en raison de la Biennale sur les quais.

3.7 Préavis No 04/2010

3.7.1 Patrimoine public communal

4.1.1	Clarens – Sentier des Borgognes	Construction d'un collecteur séparatif	Terminé
4.1.2	Montreux – Rue du Quai	Remise en état d'un collecteur par gainage	En 2011
4.1.3	Glion – Route du Pré	Remise en état d'un collecteur par gainage	En cours
4.1.4	Clarens – Impasse du Châtelard	Réfection complète des revêtements, mise en séparatif, création d'un nouvel éco-point, renouvellement de l'éclairage public et marquage de 11 places de stationnement	En 2011
4.1.5	Montreux – Avenue du Doyen-Bridel (partie inférieure)	Pose d'une nouvelle couche de roulement	En 2011
4.1.6	Glion – Route du Bugnon (secteur « Nord »)	Aménagement de surface, abaissement des bordures, pavage d'entourage des arbres et confortement des murets à l'arrière du trottoir	En 2011
4.1.7	Territet – Avenue de Chillon (réfection de trottoirs)	Pose d'un nouveau tapis	Terminé
4.1.8	Montreux – Marché Couvert	Remplacement des projecteurs de la « vague »	En 2011[10]
4.1.9	Pertit – Village	Remplacement des lanternes	Terminé
4.1.10	Montreux – Carrefour du Lorius	Remplacement de l'installation de régulation lumineuse	Terminé
4.1.11	Fourniture et pose de bancs	Pose/remplacement du mobilier	En 2011
4.1.12	Gravillonnage - route de Valmont, à Glion - route du Pré, à Glion - routes de Jor et de Jaman, jusqu'au col	Réfection de la couche d'usure	Printemps 2011

[10] En raison du projet « Rouvenaz », seule une intervention ponctuelle (changement des ampoules) sera réalisée. Le solde du financement sera viré à trésorerie.

4.1.13	Route des Avants – Orgevaux	Réfection de la couche d'usure, pose de tapis froid, type « Sleuri »	En 2012 [11]
4.1.14	Chailly – route des Châtaigniers Les Avants – chemin de Peccaux	Réfection de la couche d'usure, pose de tapis macro-rugueux	En cours
4.1.15	Les Avants - route du Vallon et les hauts du chemin de Peccaux	Drainages	En cours
4.1.16	Montreux - avenue des Colondalles et Clarens chemin du Châtelard	Peinture de barrières	Terminé
4.1.17	Montreux – chemin de la Caudraz et du Rossillon	Obturations des fissures du revêtement	En 2012
4.1.18	Secteurs de Chernex, des Avants et de Glion	Travaux de réfection suite à des fouilles	En cours
4.1.19	Clarens – rue de Jaman	Suppression de la végétation au pied de la façade du pavillon du collège Vinet et replantation de 11 arbres d'avenue sur le trottoir Est de la rue	En cours
4.1.20	Montreux – avenue des Alpes	Abattage de 6 arbres et remplacement par 11 nouveaux sujets	En cours
4.1.21	Clarens – rue du Grammont	Plantation de 10 nouveaux arbres d'avenue sur le trottoir Ouest	En cours
4.1.22	Clarens – parc de la Foge (Cure d'Air)	Suppression des engins de jeux et création d'une nouvelle place de jeux	En cours

[11] Reporté pour des questions de coordination avec la Romande Energie SA.

4. Service des travaux publics – Objets nouveaux

4.1 MONTREUX – Sentier de Ballallaz

Réaménagement du sentier

Sentier de Ballallaz

Ce sentier, situé à l'amont des voies du MOB et en contrebas des voies du chemin de fer, est dégradé et très étroit. Ce cheminement, bien fréquenté par les élèves du Collège de Montreux-Est notamment, doit être amélioré et sécurisé. Il est prévu de l'élargir partiellement, en le remblayant jusqu'au niveau de la bordure existante des voies, en éliminant les embâcles sur ledit chemin afin de favoriser le cheminement de poussettes ou de personnes à mobilité réduite et de déplacer 2 candélabres pour les adapter au nouveau tracé. Cette prestation facilitera également son entretien, actuellement malaisé.

Par ailleurs, le chemin de fer ne dispose plus d'un gabarit ferroviaire suffisant pour permettre le passage des trains et garantir la sécurité des usagers de ce sentier, limitée par la proximité des convois.

Selon les dernières informations reçues par le MOB, le coût total de ces travaux devrait être réparti à parts égales (50% à charge de chacune des parties) entre le MOB et la Commune de Montreux.

Estimation globale des travaux Fr. 185'000.00

Période prévue pour les travaux : été 2011

Halte des Vuarennes
En plus de la réalisation des travaux précités, le MOB va complètement réaménager le quai de la halte des Vuarennes, pour répondre aux normes de l'Office fédéral des transports (OFT). La réalisation de ces travaux sera entreprise simultanément aux travaux de réaménagement du sentier de Ballallaz. Par contre, les frais correspondants seront entièrement à la charge du MOB.

4.2 CLARENS – Chemin de l'Oche-Thorens
Réfection définitive

Le chemin de l'Oche-Thorens a fait l'objet d'importants travaux de renouvellement des réseaux souterrains en 2010, pour la mise en séparatif des collecteurs d'évacuation des eaux et le renouvellement et/ou l'extension des réseaux du SIGE (eau potable), du gaz et de la Romande Energie SA.
Les nombreuses fouilles en tranchées réalisées en 2010 et les années précédentes ont été réfectionnées avec une couche de support bitumineux qui ne donne pas un aspect uniforme à l'ensemble du chemin. De plus, les éléments modérateurs de trafic en place avant les travaux ne sont plus conformes à la législation en vigueur (éléments plastiques fixés) et doivent donc être remplacés.
Une réfection définitive est donc prévue sur le chemin de l'Oche-Thorens, par la pose d'une couche d'usure (tapis) sur une longueur d'environ 220 mètres, entre la rue du Sacre-du-Printemps et le chemin de Muraz. La modération du trafic sera gérée par le rehaussement du carrefour avec le chemin des Vignes et la mise en place d'un ralentisseur au droit du No 6 du chemin de l'Oche-Thorens.

Estimation globale des travaux Fr. 130'000.00
Période prévue pour les travaux : 2011

4.3 CLARENS – Chemin des Riettes

Réfection de la chaussée

Les nombreux travaux privés entrepris dans le quartier ont accéléré le phénomène de dégradation de ce chemin, qui doit impérativement être réfectionné. Par ailleurs, la structure du chemin existant n'est plus adaptée aux contraintes du trafic actuel.
Une réfection de la couche de roulement et des renforcements ponctuels de la structure du chemin seront donc prévus sur une longueur d'environ 100 mètres, le long de la Baye de Clarens.
Par ailleurs, un caniveau doit être mis en place pour garantir l'évacuation des eaux pluviales, et 3 regards sur les collecteurs doivent être remplacés et mis à niveau.

Estimation globale des travaux Fr. 80'000.00
Période prévue pour les travaux : 2011

4.4 Eclairage public

Le choix des objets proposés dans ce préavis tient compte de l'obligation de remplacer d'ici 2015 les luminaires pourvus de lampes à vapeur de mercure. Le rapport d'audit de la Romande Energie SA sur l'état du parc de l'éclairage public indique que plus de 700 ampoules doivent être remplacées sur les quelque 3'700 sources lumineuses.

Modèle-type pour Villages

4.4.1 CLARENS – Sentier des Borgognes (tronçon inférieur) et Sentier des Bionaires

Eclairage public
L'éclairage public du « tronçon supérieur » du sentier des Borgognes a été renforcé en 2010 dans le cadre des travaux de mise en séparatif du réseau communal d'évacuation des eaux. A cette occasion, il avait été décidé de procéder en 2011 au renforcement de l'éclairage public du sentier des Borgognes et de celui des Bionaires, pour répondre à la demande des riverains.

Ces tronçons sont équipés d'une technologie dépassée. Les luminaires ne disposent pas de réflecteurs efficaces et génèrent des gênes ou de la pollution lumineuse.

Cheminement piétonnier
En ce qui concerne le cheminement piétonnier de ces deux sentiers, des améliorations ont été demandées par certains habitants du quartier. Une partie d'entre elles a été traitée en demandant aux riverains concernés de tailler les haies qui empiétaient sur l'assiette de la servitude.

Pour un tronçon d'environ 30 mètres sur la partie « Sud » du sentier des Borgognes, une réfection de la surface avec des renforcements ponctuels de la structure est prévue, en coordination avec les interventions prévues pour l'éclairage public.

Estimation globale des travaux Fr. 60'000.00
Période prévue pour les travaux : 2011

4.4.2 Villages de Tavel, Chailly, Brent et Chernex

Ces villages sont déjà pourvus de lanternes. Toutefois, leurs caractéristiques optiques sont très réduites, car elles ne sont pas équipées de réflecteurs qui dirigent la lumière uniquement en direction des zones à éclairer. Les lampes rayonnent dans toutes les directions et consomment nettement plus d'énergie.
Pour remédier à ce problème, les lanternes existantes doivent être renouvelées et pourvues de systèmes optiques modernes qui améliorent leurs performances. Par ailleurs, la technologie de dernière génération permet d'augmenter leur durée de vie.
Enfin, les lanternes actuellement en place dans les différents villages ne sont pas étanches. L'encrassement du bloc optique par la poussière et les insectes altère prématurément la diffusion de la lumière. Par contre, les boîtiers étanches des nouvelles lanternes protègent les optiques et les verres des salissures. L'entretien en est facilité et les appareils auxiliaires peuvent être changés plus facilement.

Tavel – Estimation globale des travaux Période prévue pour les travaux : 2011	Fr.	35'000.00
Chailly – Estimation globale des travaux Période prévue pour les travaux : 2011	Fr.	30'000.00
Brent – Estimation globale des travaux Période prévue pour les travaux : 2011	Fr.	50'000.00
Chernex – Estimation globale des travaux Période prévue pour les travaux : 2011	Fr.	40'000.00
Total chapitre 4. Service des travaux publics	Fr.	610'000.00

Service de la voirie et des espaces verts

5. Section voirie – Objets nouveaux

5.1 Gravillonnage – Reflâchage

Réfection de la couche d'usure des chemins suivants :

5.1.1 chemin de la Caudraz à Montreux (2'300 m^2)

5.1.2 chemin de Rossillon à Montreux (2'650 m^2)

Chemin de la Caudraz

Chemin du Rossillon

5.1.3 route de la Genevrausaz à Chernex (4'400 m^2)

5.1.4 route du Vallon-de-Villard (8'250 m^2)

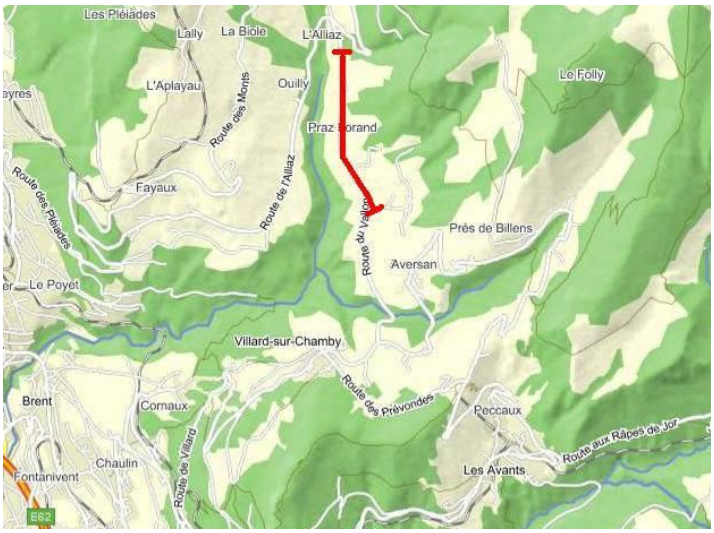

Les chemins ci-dessus seront réfectionnés par la pose d'un revêtement superficiel, soit la mise en place d'une émulsion et de gravillons.

Ce type de revêtement est économique et donne de bons résultats dans les zones souvent sujettes à la formation de verglas.

Estimation globale des travaux : environ 18'000 m^2 à Fr. 9.00/m^2,
soit Fr. 162'000.00 et Fr. 38'000.00 de fourniture de gravillon Fr. 200'000.00
Période prévue pour les travaux : juin 2012.

5.2 Pose de tapis macro-rugueux

CHERNEX – Chemin du Closalet – route de la Traversaire

Réfection de la couche d'usure du secteur. Ce montant comprend la mise à niveau des regards et des grilles. Enduit d'accrochage et pose de 3 cm de tapis macro-rugueux.

Estimation globale des travaux : 2'400 m^2 à Fr. 75.00/m^2 Fr. 180'000.00
Période prévue pour les travaux : été 2012.

5.3 Réfection de pavage

MONTREUX – Au bas de la Côte-de-Pallens

Ce montant comprend l'enlèvement des pavés usagés existants et la fourniture et la pose de nouveaux pavés. Les pavés existants sont cassés, fissurés, usés et très glissants. Ils seront remplacés à l'identique par des « Eclats de carrière ».

Estimation globale des travaux : 200 m^2 à Fr. 400.00/m^2 Fr. 80'000.00
Période prévue pour les travaux : été 2012.

5.4 Réfection du Pont-de-Pierre

Le montant comprend la mise en place d'échafaudage et la fourniture de matériaux.

Le montant est divisé en deux parties :

- mise en place d'un échafaudage par une entreprise spécialisée (Fr. 15'000.00);
- matériaux nécessaires à la réfection (Fr. 10'000.00).

Estimation globale des travaux : Fr. 25'000.00
Période prévue pour les travaux : printemps 2012.

5.5 Barrière

Pont d'Orgevaux

Fourniture et pose d'une nouvelle barrière de sécurité métallique zinguée et cintrée sur le pont. Barrière simple, 3 filières en tube rond.
Le choix s'est porté sur des barrières métalliques en raison de trop fortes sollicitations dues à la neige pour une barrière en bois dans ce secteur. Cela améliore également la sécurité, p.ex en cas de sortie de route d'un véhicule.

Estimation globale des travaux, comprenant également le démontage de l'ancienne barrière : 30 m' x Fr. 500.00/m' Fr. 15'000.00
Période prévue pour les travaux : été 2012.

5.6 Main-courante

GLION – Sentier de Mont-Fleuri

Fourniture et pose d'une main-courante de sécurité le long du Sentier.

Estimation globale des travaux : 300 m' à Fr. 100.00/m' Fr. 30'000.00
Période prévue pour les travaux : été 2012.

5.7 Peinture barrière

TERRITET – Avenue de Collonge

Réfection de la peinture de la barrière.

Estimation globale des travaux : 170 m' à Fr. 60.00/m', admis Fr. 10'000.00
Période prévue pour les travaux : automne 2011.

6. Section espaces verts – Objets nouveaux

6.1 Parc du Vieux-Clarens (construit en 1988) – Parcelle No 1208

Réfection d'un terrain multisports (revêtement en caoutchouc aggloméré). Ce travail spécifique sera exécuté par une entreprise privée.

Enlèvement de la surface usée et repose d'un revêtement de type « sol sportif », conformément aux recommandations et aux normes actuelles, y compris pose d'un support de jeux de basket.

Revêtement sportif : 237 m^2 à Fr. 116.00/m^2 = Fr. 27'492.00.
Travaux préparatoires : pose de bordures, etc. = Fr. 12'508.00.

Estimation globale des travaux : Fr. 40'000.00
Période prévue pour les travaux : mars – avril 2012

6.2 Réaménagement de la place de jeux vers le collège de Chailly (construite en 1987) – Parcelle No 7544

Remplacement des engins de jeux, ainsi que de la surface de réception.

Suppression des anciens jeux, repose de nouveaux jeux, ainsi que de jeux d'enfants divers (jeux à ressort, balançoire, tour à grimper), y compris la mise en place d'un sol de sécurité.

Estimation du coût des jeux, soit une tour à grimper, 2 jeux à ressorts, un jeu de balançoires, environ Fr. 30'000.00.

Estimation du coût des travaux :
47 m' de bordures : Fr. 2'800.00 - Creuse : Fr. 4'500.00 – Sol de sécurité : Fr. 21'000.00. Divers et imprévus : Fr. 1'700.00.

Estimation globale des travaux : Fr. 60'000.00
Période prévue pour les travaux : printemps 2012

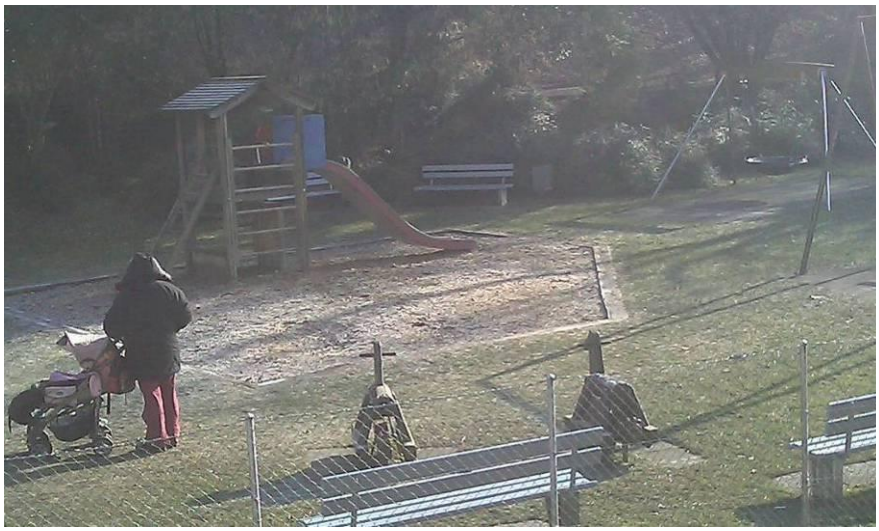

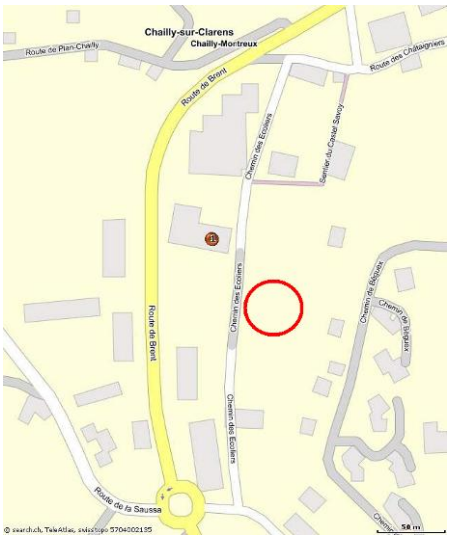

6.3 Réaménagement de la place de jeux du parc Jean-Villard-Gilles (aménagée en 1985) – Parcelle No 673

Suppression des engins de jeux dangereux et plus conformes. Ces engins de jeux seront remplacés par des nouveaux. Mise en place d'un sol de sécurité.

Estimation du coût du groupe de jeux, soit « Magic Color » le grand train, environ Fr. 24'000.00.

Estimation du coût des travaux :
Sol de sécurité : Fr. 8'000.00. Creuse et pose de bordures, etc. : Fr. 5'000.00. Divers et imprévus : Fr. 3'000.00

Estimation globale des travaux : Fr. 40'000.00
Période prévue pour les travaux : automne 2012

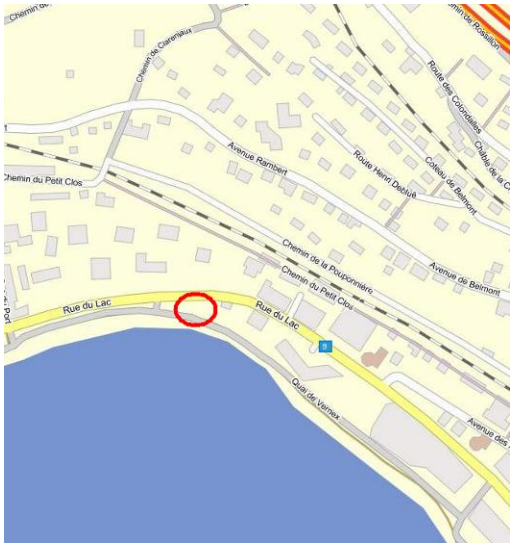

7. COUT GLOBAL DE REALISATION

Le coût global des travaux se présente comme suit :

Chapitre 4	Fr. 610'000.00
Chapitre 5	Fr. 540'000.00
Chapitre 6	Fr. 140'000.00
Total	Fr. 1'290'000.00

8. ASPECTS FINANCIERS – PERSONNEL ET ENVIRONNEMENT

8.1 Participations et subventions

S'agissant de travaux d'entretien au sens de la loi sur les routes (LRou), aucune subvention n'est allouée pour les travaux concernant les routes cantonales en traversée de localité. Cependant, les dépenses correspondantes seront prises en compte dans la péréquation horizontale (dépenses thématiques « transports »).

8.2 Incidence sur la situation financière

Les dépenses seront engagées sur les exercices 2011 et 2012.

Au 31.12.2010, les fonds disponibles en trésorerie s'élève à Fr. 54.9 millions. Le total des emprunts bancaire se monte à Fr. 37.7 millions.

Sur la base du budget adopté de l'exercice en cours et des crédits d'investissements en cours de réalisation, le financement du présent préavis pour Fr. 1'290'000.00 est assuré par la trésorerie.

La dépense totale sera directement amortie par la réserve générale (compte No 9282.001).

8.3 Charges d'entretien supplémentaires

Il n'y aura pas de frais supplémentaires pour l'entretien des ouvrages routiers et piétonniers et le service hivernal pour le patrimoine public communal.

8.4 Effet sur le personnel de la Commune

La réalisation des objets du préavis n'aura pas d'effet sur le personnel communal.

8.5 Impact sur l'environnement

Les aménagements projetés n'ont pas d'influence négative sur l'environnement.

9. CONCLUSIONS

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

vu le préavis No 06/2011 de la Municipalité du 25 février 2011 sur l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 1'290'000.00 pour l'entretien du patrimoine public communal,

ouï le rapport de la commission nommée pour l'examen de cette affaire,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux d'entretien décrits dans le présent préavis ;
2. de lui allouer à cet effet un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 1'290'000.00 au maximum ;
3. de couvrir la dépense par les fonds disponibles de trésorerie ;
4. d'amortir la dépense par la réserve générale (compte No 9282.001) ;
5. d'autoriser la Municipalité à signer tout acte ou convention en rapport avec cette opération.

Ainsi adopté le 25 février 2011

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic : Le Secrétaire :

P. Salvi L.S. Ch.C. Riolo

Délégation municipale : M. Christian Neukomm